

# Réunion des directeur.rice.s de thèses D1 Ecole Doctorale STEP'UP

*1<sup>er</sup> octobre 2020*

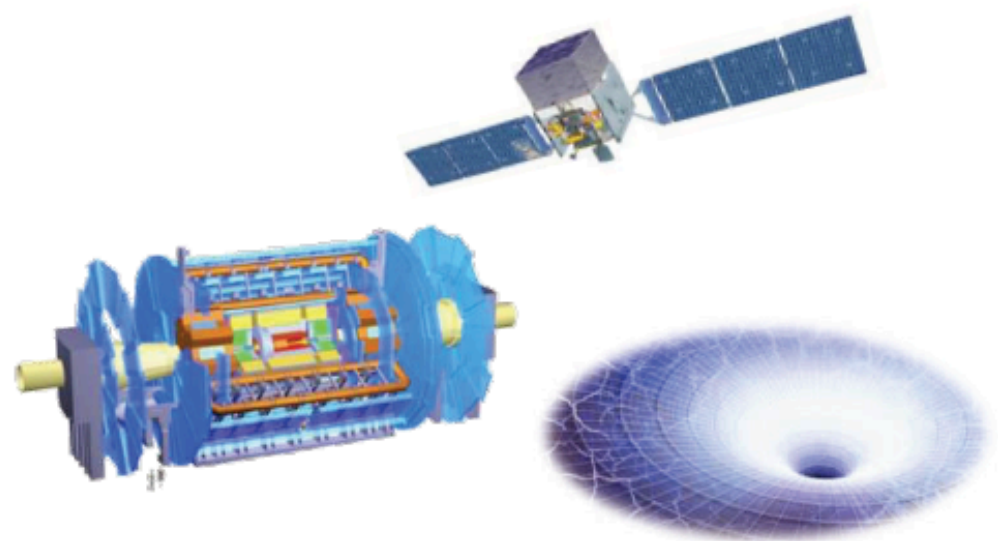
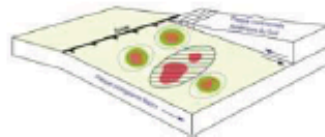
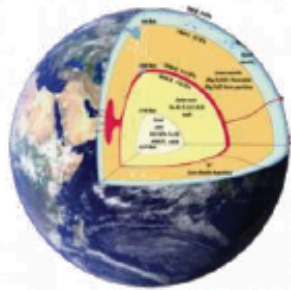


**ÉCOLE DOCTORALE**  
SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
ET PHYSIQUE DE L'UNIVERS, PARIS

# Thèmes scientifiques de l'ED STEP'UP

Earth & Planetary interiors  
Natural Hazards  
Earth System Science  
Origins

Cosmology, Gravitation, Particle Physics,  
Astroparticles, instrumentation



# Adossement institutionnel de l'ED



Collège Doctoral SU

*Dir: Pierre Demeulanaere*



Collège des Ecoles  
Doctorales UP

*Dir: Thomas Coudreau*



Collège Doctoral PSL



~300 chercheurs/EC (~200 HDR)  
~200 doctorants

# Adossement scientifique de l'ED



# Organisation de l'ED

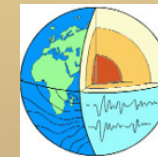
Deux composantes au sein d'une même ED

## Physique de l'Univers (PU)



**Responsable:** Alessandra Tonazzo  
**Responsable adjoint:** Christophe Balland (-2020)  
Sophie Trincaz-Duvoid (2020 - )  
**Correspondante formation:** Irena Nikolic

## Sciences de la Terre et de l'Environnement (TE)



**Responsable:** Clément Narteau  
**Responsable adjoint:** Hélène Lyon-Caen  
**Correspondant formation:** Frédéric Girault

# Organisation de l'ED

Directeur : **Fabien Casse**, PR, Université de Paris

Directeurs adjoints :

- **Christophe Balland** (→ 2020), PR, **Sophie Trincaz-Duvoid** (2020→) , MCF, SU
- **Hélène Lyon-Caen**, DR CNRS, ENS-PSL
- **Clément Narteau**, PR, IPGP-UP
- **Alessandra Tonazzo**, PR, Université de Paris

## Bureau de l'ED

Membre du bureau

- **Isabelle Grenier**, PR, Université de Paris

Responsables formation :

- **Frédéric Girault**, MCF, Université de Paris – Terre-Environnement
- **Irena Nikolic**, MCF, Sorbonne Université – Physique de l'Univers

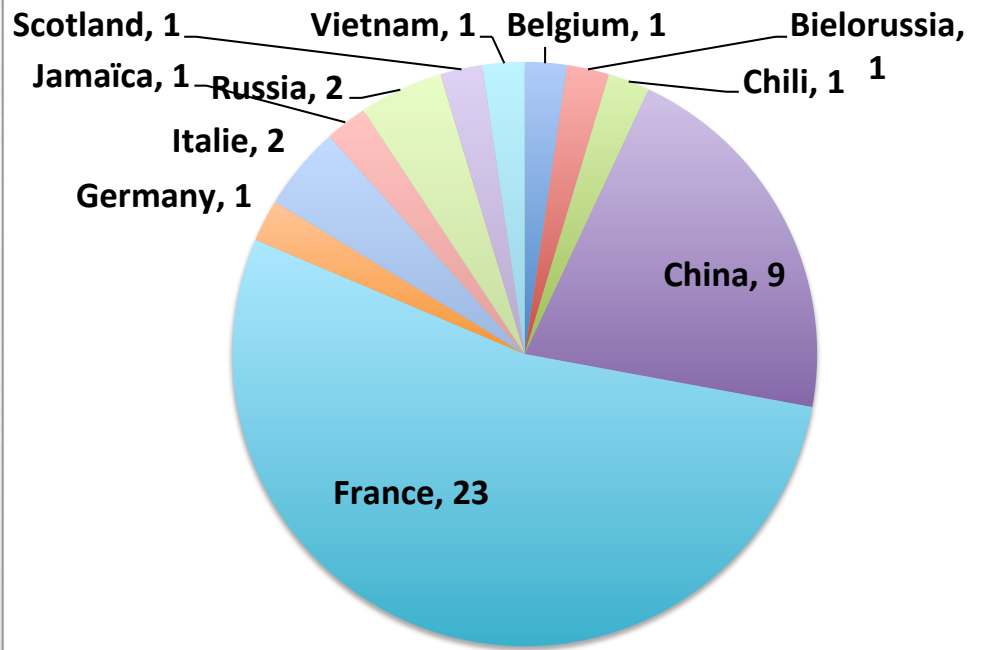
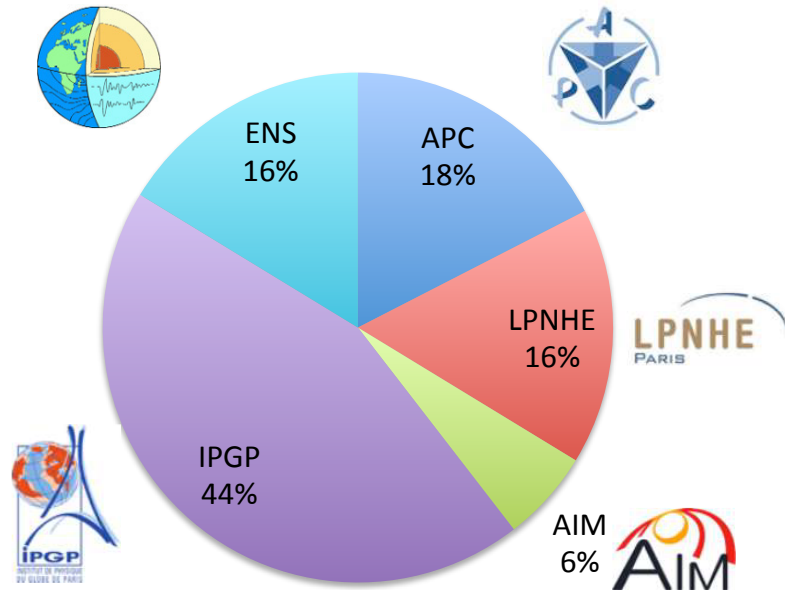
Administration et gestion : **Zarie Rouas et Alissa Marteau**

Contacts : [edstepup\\_pu@univ-paris-diderot.fr](mailto:edstepup_pu@univ-paris-diderot.fr) et [scol-ed@ipgp.fr](mailto:scol-ed@ipgp.fr)

Conseil de l'ED : 25 membres, dont 5 doctorants and 8 extérieurs.

# Promotion 2020/21

Répartition par Laboratoire D1 2020/21



## Promotion STEP'UP 2020/21:

- 43 étudiants répartis avec 17 en PU (40%) et 26 en TE (60%)
- Parité: 33% (F) - 67%(H)
- Univ.Paris (68%), SU (16%), PSL (16%)
- Diversité de nationalités (11) ...

# Le rôle de l'École Doctorale



- Validation des sujets de thèse proposés en lien avec les laboratoires
- Vérifier la **qualité de l'équipe scientifique** encadrant la thèse
- **Sélectionner** et valider les doctorants (Concours MESR ou sur fin. extérieur)
- Mise en place des **Comités de Suivi de thèse**
- Organisation de la **formation doctorale**, en vue du **projet professionnel** des doctorants
- Vérifier le progrès de la thèse : **AUTORISATION DE RÉINSCRIPTION !**
- Promouvoir les **échanges entre les doctorants**
- Aspects internationaux
- Suivre et promouvoir l'insertion professionnelle après la thèse



# La Charte de thèse

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032587086>

Dans le cadre de la thèse de doctorat Université de Paris, les signataires s'engagent à se conformer à la charte contenue en annexe et notamment :

- \*Chaque **doctorant·e** s'engage, en s'inscrivant en doctorat, à mener à bien le projet de recherche préalablement défini, à suivre les actions de formation et à se conformer aux procédures de suivi prescrites par son école doctorale (ED). Au cours du doctorat, elle·il se préoccupe de sa poursuite de carrière ;
- \*Chaque **directeur·trice** de thèse est le·la premier·e interlocuteur·trice du·de la doctorant·e. Son rôle, dans le cadre d'une équipe de recherche rattachée à l'école doctorale, est de valider le projet de recherche et d'assurer son suivi et les moyens de sa réalisation. Il·elle veille à ce que le·la doctorant·e suive les activités de formation et se conforme aux procédures de suivi prescrites par l'école doctorale. Le(s) directeur·trice·s de thèse accompagnent activement le·la doctorant·e dans sa poursuite de carrière ;
- \*Chaque **responsable d'unité de recherche** (UR) est responsable de la bonne intégration du·de la doctorant·e dans son unité en tant que chercheur·se à part entière, et de la qualité des conditions de travail nécessaires à la bonne réalisation de la recherche engagée ;
- \*Chaque **directeur·trice d'école doctorale** s'assure de la validation des projets de recherche doctoraux et de leur suivi. Il·elle s'assure également de la qualité de la formation doctorale donnée au·à la doctorant·e et veille au respect des règles régissant le déroulement du doctorat. L'école doctorale s'engage à présenter des informations sur le devenir professionnel des docteur·e·s.

# La convention de formation

## Entre ..... et Université de Paris

Vu l'arrêté du 25 mai 2016 relatif fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat ;

Vu les délibérations du Conseil d'Administration d'Université de Paris concernant la formation doctorale ;

Vu le règlement intérieur d'Université de Paris ;

Vu le règlement intérieur de l'École Doctorale : ;

Vu le règlement intérieur de l'Unité de Recherche : XXX/ UMR XXXXXX

Il est convenu ce qui suit :

### 1. Dispositions générales

Mme/M. ....ci-après désigné « le doctorant » sera inscrit au sein de l'établissement « Université de Paris » en vue de réaliser son doctorat au sein de l'École Doctorale (ED) : **ED Step'up (560)**

dans la spécialité **Physique de l'Univers/Sciences de la Terre et de l'Environnement**

sur le sujet de recherche suivant : **Sujet de la thèse**

### 2. Déroulement

Le doctorant :

Dispose d'un financement dédié et réalise son doctorat à temps complet.

L'employeur/ l'organisme financeur est : **XXXXXXX / Université de Paris**

Réalise son doctorat à temps partiel sous le statut de : **[Statut]**,

(Préciser l'activité exercée en dehors de l'activité doctorale)

***Il est primordial que vous parliez dès le début de la thèse du projet de formation avec votre étudiant.e !***

# La formation et le futur professionnel

## FORMATION À LA RECHERCHE + FORMATION PAR LA RECHERCHE

- l'Ecole Doctorale s'assure que le doctorants obtiennent un niveau/ensemble donné de compétences
  - Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- Les doctorants doivent réfléchir à leur **futur professionnel** dès le début de la thèse !

### Plan Individuel de Formation

- *élaboré avec l'aide des responsables de la formation et des responsables de composantes*
- *mis à jour régulièrement*
- ***Nécessité d'acquérir 15 points de formation pour pour autorisation de soutenance !***

**Contacts** : Frédéric Girault (TE), Irena Nikolic (PU)

# Offre de formation

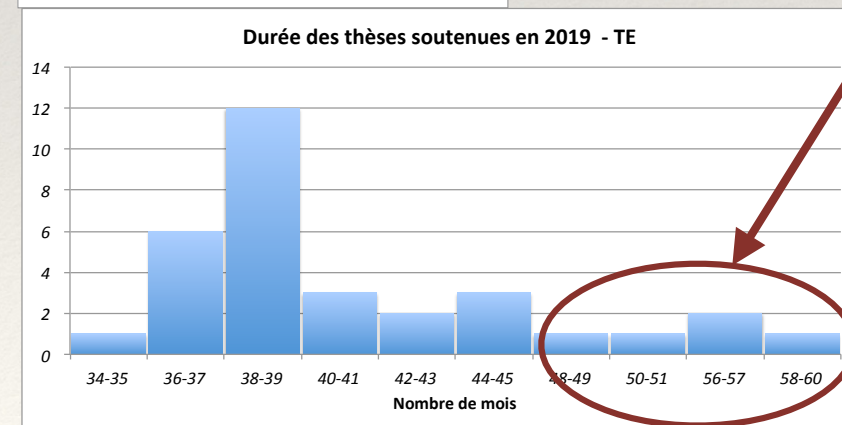
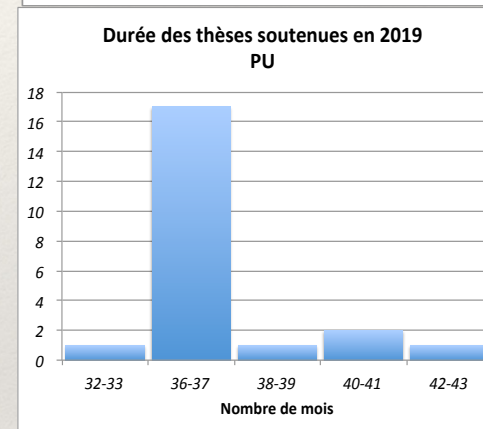
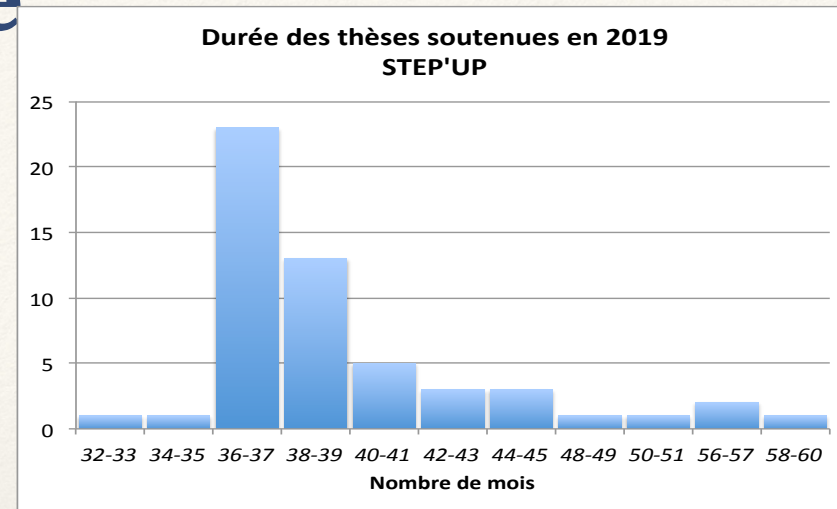
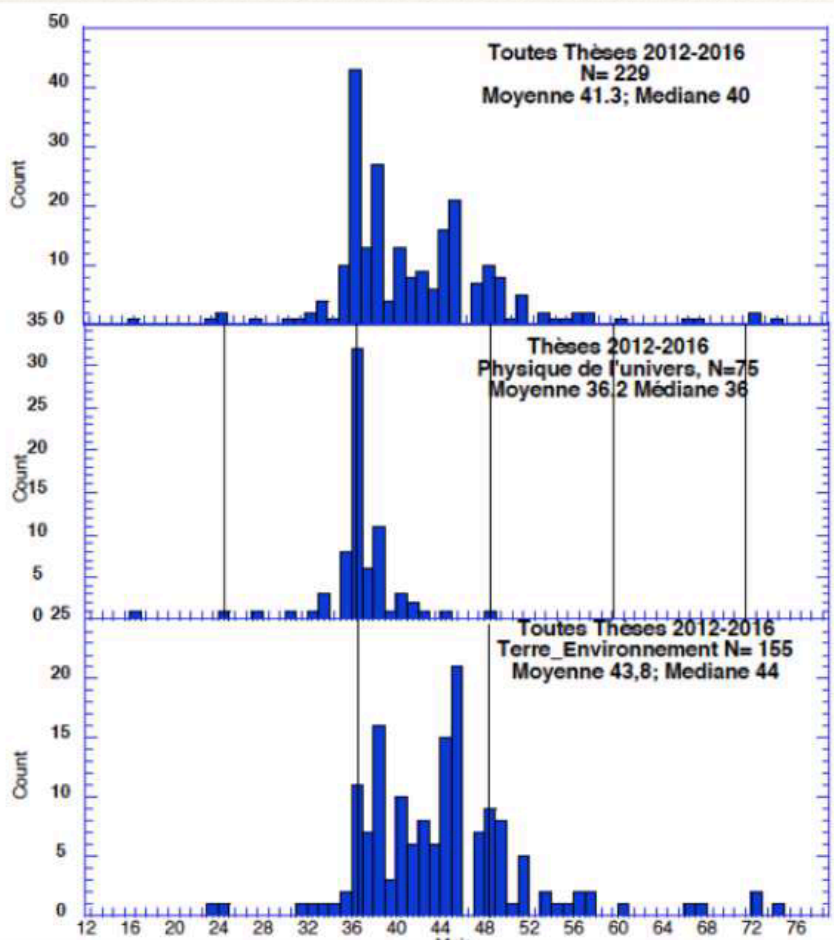
- Formations scientifiques proposées par l'ED
- Formations de Master
- Formations méthodologiques (ED, CED UP, CD SU, CD PSL)
  - langues
  - informatique
  - statistique
- Formations généralistes (ED, CED UP, CD SU, CD PSL)
  - enseignement (obligatoire si le doctorant enseigne)
  - rédaction d'articles
  - médiation scientifique
  - éthique et intégrité scientifique [OBLIGATOIRE !]

<https://ed560.ed.univ-paris-diderot.fr/formation/>

**En tant que directeur.rice de thèse  
vous devez être très vigilant sur  
2 problématiques importantes !**

# 1/La durée de la thèse

**UNE THÈSE EN FRANCE = 3 ANS !!**



Financements ?!  
Inscription en D4 doit être exceptionnelle et justifiée !!

# Contexte sanitaire: Covid-19

- Contexte sanitaire actuel impacte fortement les possibilités de déplacement à l'étranger.
- La durée de ce contexte est impossible à prévoir à moyen-terme, i.e. dans les 2-3 ans à venir.
- Il est primordial **d'anticiper les éventuelles impossibilités** de déplacement sur le terrain (prises de données, échantillons, etc ...) en prévoyant un programme de travail de thèse *alternatif*.
- Possibilités de prolongation de thèse très incertaines dans le contexte budgétaire actuel.

## 2/ Abandons pendant la thèse

PROMO	2013	2014	2015	2016	2017		
2008-2009	ABANDON					Fin D5	Emploi direct
2008-2009	ABANDON					Fin D4	maladie
2008-2009	ABANDON					Fin D3	changement professionnel -capecien (retour vers Secondaire)
2009-2010			ABANDON			Fin D2	Retraité sans doctorat
2009-2010		ABANDON				Fin D3	Arrêt de la thèse par l'établissement
2010-2011		ABANDON				Fin D3	Soutenance Chine/ pas de soutenance en France
2010-2011	ABANDON					Fin D2	maladie
2010-2011		ABANDON				Fin D3	Retour sans soutenance, juste avant la soutenance
2011-2012			ABANDON			Fin D3	Emploi direct
2011-2012				ABANDON		Fin D5	maladie
2012-2013		ABANDON				Fin D1	changement professionnel
2012-2013				ABANDON		Fin D4	phase dépressive - incapacité de reprendre le travail
2012-2013				ABANDON		Fin D4	incapacité de rédiger et de conclure
2013-2014		ABANDON				mi-D1 (06/14)	problème culturel - port du voile refusé par le laboratoire
2013-2014					ABANDON	Fin D4	Emploi direct
2014-2015					ABANDON	Fin D1	changement professionnel
2014-2015			ABANDON			mi-D1 (04/15)	trop de travail alors qu'il était si jeune
2014-2015					ABANDON	mi-D3 (01/17)	problème personnel - arrêt par l'établissement
2015-2016				ABANDON		Fin D1	changement professionnel
2015-2016				ABANDON		mi-D1 (02/16)	incapable de supporter le stress et la compétition
2014-2015					ABANDON	Fin D3	phase dépressive - incapacité de reprendre le travail
2016-2017					ABANDON	Mi- D1	changement professionnel - a fefait un M2 en Australie
TE	4	4	2	2	1		
PU		1	1	3	2		

- Suivi individuel
- Sensibilisation des directeur.rices de thèse (réunions ED) et des responsables d'équipe



# Suivi de la progression de la thèse

UNE THÈSE = 3 ANS !!

## Obligations pendant la thèse

- Formations (15 points)
- Participation annuelle au Congrès de Doctorants
- Depuis 2019 pour toute l'ED un grand succès
- Organisé par les D1
- Fin octobre 2020
- Participation à une conférence/colloque/congrès international (Challenge !)
- Présentation du travail de recherche (séminaire, réunion, conférence...)
- Au moins un article scientifique en tant que premier auteur (ou corresponding author) ou avec une contribution importante

Covid-19: annulation de l'édition 2020!

# Comité de suivi de thèse

Composition : 2 Ch/EC, dont au moins 1 extérieur à l'équipe

- Rôle :

- discussion scientifique, avancement des travaux
  - motivation du doctorant, projet professionnel
  - relation directeur de thèse – doctorant
  - conditions matérielles et administratives
  - aide à l'élaboration du plan de formation individuel
- Réunions : 1 fois par an, avril/mai
  - Rapport (fichier pre-formaté) : indispensable pour la réinscription
  - Entretien personnel du bureau avec chaque doctorant (1/an) pour autorisation de ré-inscription

*Nous vous demanderons la liste des membres du comité avant février 2021 !*

# Aspects internationaux de la thèse

<https://ed560.ed.univ-paris-diderot.fr/pour-les-nouveaux-arrivants/>

## Langues

- Test d'Anglais: obligatoire pour tous (niveau C1 doit être atteint)
- Français: niveau B1 demandé
- Cours de Français et Anglais : plusieurs possibilités, au sein des établissements ou en dehors

La Mobilité internationale est fortement encouragée, dans le cadre du projet professionnel

- Appels d'offre pendant l'année (LabEx, IPGP, etc.)

Les cotutelles internationales sont un point fort

- Mise en place avant février de la 1ère année
- Possibilités de financement spécifiques



# Aide aux encadrants de thèse

## ★ Le rôle de directeur.rice de thèse :

- Guider sans imposer
- Assurer de bonnes conditions de travail
- Relation de confiance avec le.a doctorant.e
- Aide à la création d'un réseau de contact du doctorant

## ★ N'hésitez pas à nous contacter pour toutes questions et/ou problèmes dans l'encadrement d'une thèse.

## ★ Il existe des formations pour les encadrants de thèse (PSL, SU et bientôt aussi à l'UP).

### Un directeur de thèse, à quoi ça sert ?

Pour réussir son doctorat, mieux vaut former une bonne équipe avec son directeur de thèse. Voici quelques conseils pour mieux comprendre ce qu'un doctorant peut attendre de son mentor.

[Lire plus tard](#) [Universités & écoles](#) [Partager](#) [Commenter](#)





## Institut de formation doctorale

Collège doctoral Sorbonne Université

Accueil / LE DOCTORAT À SORBONNE UNIVERSITÉ / ENCADREMENT

### LE DOCTORAT À SORBONNE UNIVERSITÉ

Accueil

- LE DOCTORAT À SORBONNE UNIVERSITÉ
  - ÉCOLES DOCTORALES
  - PROGRAMMES DOCTORAUX
  - DOCTORAT EN COTUTELLE
  - DOCTORAT EN VAE
  - DROITS ET DEVOIRS
  - INDICATEURS & CHIFFRES CLES
  - TEXTES DE RÉFÉRENCE
  - ENCADREMENT
- LE RECRUTEMENT
- L'INSCRIPTION sciences
- LE DÉROULEMENT
- LA FORMATION
- LA SOUTENANCE sciences
- LE DEVENIR PROFESSIONNEL
- À PROPOS DE L'IFD
- LE DOCTORAT À L'INTERNATIONAL
- FORMALITÉS / VIE PRATIQUE

### Formation à l'encadrement d'un projet doctoral

L'encadrant, chef de projet pour ce qui concerne l'encadrement scientifique des travaux de recherche, est aussi un manager qui se doit de prendre en compte la construction du projet professionnel du doctorant qu'il supervise, afin d'intégrer cette composante dans la gestion d'ensemble du projet doctoral.

Côté doctorant, une offre de formation continue diversifiée a été mise en place. Elle doit leur permettre d'acquérir des connaissances et développer des compétences au service de leur projet de recherche et projet professionnel. Pour que cette démarche de professionnalisation et d'ouverture prenne tout son sens, il est nécessaire que les chercheurs et enseignants-chercheurs en charge de l'encadrement des projets doctoraux s'y associent. À travers les échanges et la formalisation de leurs pratiques, les encadrants seront en mesure de mieux cerner les différents composants de leur mission.

**Le Département formation et carrières offre depuis de nombreuses années la possibilité aux encadrants de participer à un cycle de formation : "De l'encadrement du projet doctoral au devenir professionnel du docteur".**

#### OBJECTIFS DE CE CYCLE

- Découvrir le marché de l'emploi des docteurs, prendre conscience de la plus-value du doctorat et comprendre la nécessité pour les doctorants d'anticiper leur avenir professionnel
- Identifier les modalités de management adaptées pour développer les compétences du doctorant et les valoriser, définir et préciser le rôle de l'encadrant en matière de soutien à la maturation du projet professionnel du doctorant
- Analyser les actions mises en place suite à la formation, évaluer et valoriser les résultats, échanger avec des doctorants ayant eux-mêmes suivi des ateliers relatifs au management et au projet professionnel.

#### INFORMATIONS PRATIQUES

Plus de renseignements dans le [catalogue des formations](#) (page Formation continue des encadrants)

[Inscriptions](#) ↗

**Merci de votre attention !**